

COMPTE RENDU COMITE OPERATIONNEL MATEO

Place de la famille dans l'accompagnement des parcours des jeunes accueillis en DITEP

Date	04 Octobre 2023
Participant(e)s	ALVAREZ Laëtitia - AUSTRUY Lise - BALMA Yannick - BARTANUSZ Aline - BAUDOIN Gilles - BOUTICOURT Eléonore - BROSSEAU Rose Marie (Maman Visio) - CAZENAVE Sophie - CLANET Stéphane - DEGLIESPOSTI-MAUTRET Sylvain - DJINEKOU Magloire - DUBRA Meryl (maman) - GASQUEZ Julien - FARRUGIA Laurent - FAUCHER Delphine - FRANCO Nicolas - GARCIA Corinne - GODIN Monique - GRAS Christophe - GUILHAUMOU Nathalie - HERMANN Sabine - JAULENS Marie Pierre - LEPRETRE Julien - LESUEUR-GINOIT Laurence - LIZE Cédric - LOMBAL Véronique - MARTIN Karine - MARTIN Sébastien - MASSALAZ Laurent - MIGEOT Didier - MONTEILS Amandine - ROULLEAU Laure (Maman Visio)- VINCENCINI Marie-Agnès
Excusé(e)s	KIRCHHOFS Ulrike - LEMARIE Isabelle - LEROY Denis - MAROLE Brynhild - PINILLOS José - RAINA Jean-Baptiste - SMAR Mustapha - WACHTER Jacqueline.
Intervenant(s)	François BERNARD Formateur et Président GAPAS

Programme

Les travaux de cette journée ont été dédiés à la thématique suivante :

Place de la famille et/ou représentants légaux.

Si la place de la famille est un élément incontournable de l'accompagnement et de l'élaboration des parcours des jeunes accueillis en DITEP, les conditions de la co-construction sont parfois difficiles à élaborer.

La diversité des approches, des positionnements institutionnels, des postures des professionnels, des modes de communication comme la diversité des histoires familiales, des possibilités d'implication peuvent être à la fois des freins et des appuis.

A partir des différentes expériences des professionnels de terrain et des témoignages des familles, nous allons réfléchir ensemble et tenter de répondre aux questions suivantes :

- Parents, famille, représentants légaux : à qui nous adressons nous ? A quel moment et dans quelle situation ?
- Quel environnement propice à l'action et au pouvoir d'agir de la famille ?
- Quelles réalités dans les pratiques ? Place au quotidien et/ou place instituée ?
- Le PPA et ses suivis sont-ils toujours la résultante d'une co-construction ? Comment s'y exprime la dimension participative et le développement du Pouvoir d'Agir ?
- L'opportunité du CVS ? Quelles ressources pour l'établissement ?

09h15 Café d'accueil

9h30 Présentation du déroulé et des objectifs de la journée

9h40/12h40

- Témoignage de familles
- Analyse/synthèse par l'intervenant : M. Fabien BERNARD, directeur du GAPAS, une association qui propose des actions de formation, de conseils, et de communication pour promouvoir et développer des pratiques inclusives
- Présentation des choix organisationnels et de l'expérience de la dimension participative de 2 DITEP d'Occitanie
- Table ronde questions/réponses
- Analyse et synthèse des axes de travail à développer ou à renforcer.

12h40 Déjeuner

13h30 /15h15 PPA - CVS

2 groupes de réflexion :

- PPA : Co-construire et assurer le suivi d'un PPA
- CVS : Mobiliser les candidats au CVS, animer un CVS et mettre en œuvre les décisions

15h15/16h15 : Partage et Débat

16H15 /16h30 Evaluation de la journée en ligne et clôture de la journée

Compte-rendu et synthèse de la matinée

Trois parents dont les enfants sont accueillis dans des DITEP de la région ont témoigné de leur expérience : voir synthèse réalisée par M. BERNARD à l'issue du COMOP..

Le « café des parents » au DITEP Alès-Cévennes

La projection du [film « Parenthèse »](#) a permis de bien comprendre l'expérience des professionnels du DITEP « Alès Cévennes » (association ADPEP-30) dans ce projet du « café des parents » qui, au fil du temps s'est étendu à des « journées familles » et autres moments partagés.

« Plus on s'est réuni, plus on a partagé des moments conviviaux » témoigne une maman.

D'autres expériences de « café parents » existent dans d'autres DITEP. Le DITEP « Château sage (ASPE2A), a proposé de partager cette expérience. Vous pouvez le contacter.

Puis Monsieur Fabien BERNARD nous fait part de son analyse et de son expérience de **l'autodétermination** :

- accepter que les personnes accompagnées prennent part aux décisions,
- travailler sur les niveaux de risque
- être capable de mettre en place une culture de l'autodétermination et de mener une réflexion sur la mise en place d'un environnement favorable.

Il souligne la différence entre co-construction et participation, fait le lien entre auto-détermination et coopération et insiste sur la nécessaire évolution des postures professionnelles qui nécessite des actions managériales de conduite du changement.

Son intervention est disponible en suivant ce lien : 

En seconde partie, M. BERNARD a présenté son expérience du **management coopératif** et de ses effets (contrôle, confiance, responsabilité) sur les questions d'autodétermination. 

Suite à ce comité opérationnel, M. BERNARD, nous a livré une synthèse et une analyse des échanges de la matinée : 

Ateliers : PPA et CVS

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et le Conseil de la Vie Sociale (CVS) sont 2 outils fondamentaux de la loi 2002-2 sur lesquels les professionnels s'appuient pour mieux prendre en compte les attentes et les besoins de la personne accompagnée.

Lors de ce comité opérationnel dédié à la place des familles et de leur représentant légal au sein des DITEP fonctionnant en Dispositif Intégré, des ateliers d'intelligence collective ont été organisés suivant les axes suivants :

- PPA : Co-construire et assurer le suivi d'un PPA
- CVS : Mobiliser les candidats au CVS, animer un CVS et mettre en œuvre les décisions

Le format d'animation utilisé, qui peut être repris dans les DITEP pour mener des ateliers en interne est appelé « **Quescussion** » ; son objectif est d'approfondir des sujets pour les faire progresser en faisant évoluer une question initiale :

- L'assemblée s'est scindée en 2 groupes : un sur le sujet du PPA et un autre sur le sujet du CVS.
 - Chaque grand groupe se répartit en 2 sous groupes : un sous groupe se rassemble à l'intérieur du cercle formé par l'autre sous groupe
 - **Phase 1** : les participants placés au centre vont répondre, en posant **uniquement des questions**, à la question proposée par les chargées de Mission M.A.T.E.O. Les participants à l'extérieur du cercle vont **noter les questions**
- Les 2 questions étaient :
- ➔ Au-delà de l'aspect réglementaire, pourquoi un CVS ?
 - ➔ Elaborer un projet personnalisé pour le jeune, une démarche partagée ?
- **Phase 2** : dans chaque groupe, tous les participants se regroupent et discutent de ce qu'ils ont entendu et des réactions des uns et des autres. Ils produisent un document comprenant :
 - o Les points importants :
 - de la construction d'un CVS
 - de l'élaboration du projet personnalisé
 - o Et si possible, une hiérarchie de ces points
 - o Un outil d'autodiagnostic reprenant ces points, qui permet à chacun d'évaluer les process mis en place dans le DITEP et sa posture. L'objet de la grille d'autodiagnostic est de se situer soi-même (et non les autres ou le DITEP) au regard des critères définis collégialement.



Le résultat des quesussions et de l'élaboration des critères ont servi de base à l'élaboration des grilles d'autodiagnostic.

Les outils d'auto-diagnostic construits par les groupes sont disponibles en suivant ces liens :

- **PPA** : 
- **CVS** : 

Ressources complémentaires

A lire en complément de cette journée :

1. « Le travail avec les familles dans les établissements sociaux et médico-sociaux, approche législative & réglementaire ». Isabelle GUYOT, docteur en droit . 
2. Ressources transmises par François F BERNARD :
 - a. Equipe mobile : Climat scolaire 
 - b. Equipe mobile : Appui et soutien à la scolarité 

Quelques photos

